Le problème politique et sa solution

Introduction : pourquoi nous ne pouvons pas compter sur la morale pour organiser la vie sociale ?

Dans le cours précédent, nous avons accepté de voir le « côté obscur » de l'être humain. Ce penchant animal à l'égoïsme qui le pousse à « tout vouloir diriger dans son sens *» et à «* rechercher un régime d'exception pour lui-même *» (KANT). L'existence d'un tel penchant fait qu'on ne peut pas faire confiance à l'être humain pour établir des relations sociales justes avec ses semblables. Cela ne signifie pas que tous les humains sont intrinsèquement mauvais. Cela signifie qu'on ne peut pas compter sur la morale pour organiser la vie commune parce qu'ils ne sont pas suffisamment bons. En un mot, comme le dit* ***Spinoza****, nous ne sommes pas des anges. Donc pour que les humains se comportent correctement les uns avec les autres, et pour qu'ils puissent former des sociétés, on ne peut pas compter sur leur nature morale. On ne peut pas compter sur la* ***pression intérieure*** *de la morale (« le juge intérieur »).*

Par conséquent, il faut mettre en place (instituer) une structure qui permette d'exercer une ***pression extérieure*** *sur chacun d'entre nous. Autrement dit, puisque les êtres humains sont tentés de ne pas obéir à ce que Kant appelle la* ***loi morale****, il va falloir leur imposer le respect de la* ***loi*** *même contre leur gré. Le respect de la* ***loi*** *ne relève plus alors seulement d'une dimension morale (****intérieure****), mais d'une dimension* ***politique*** ***(****un pouvoir exerce sur chacun d'entre nous une pression extérieure pour nous forcer à respecter la loi).*

I./ l'État ou la solution du problème politique

L'idée est simple : puisque les hommes n'ont pas une nature morale suffisamment solide pour se régler eux-mêmes, alors les sociétés humaines doivent se doter d'un appareil législateur et répressif, l'État.

1. Législateur : il ordonnera à tous de rester dans les bornes des

lois communes, le droit.

2. *Répressif : il aura le pouvoir de faire respecter les lois car il pourra utiliser la force publique pour punir les contrevenants et ainsi avoir la puissance nécessaire pour maintenir chacun dans les limites du droits.*

A) Weber : définition de l'État

Lire le texte : (Weber - l'Etat)

L'État, on le voit, existe pour garantir la sécurité d'un peuple donné sur un territoire donné. L'État suppose donc des frontières, une distinction entre le pays, composé de sujets soumis à la domination de cet État, et l'extérieur, étranger, qui n'est pas soumis aux lois de l'État.

Ce qui donne sa force à l'État, nous dit Weber, c'est le « *monopole de la violence physique légitime* ». Si on lit vite cette expression, on se dira que si l'État est puissant, c'est parce qu'il peut faire mal, violenter, et par cette violence, il peut contraindre. Il est puissant parce qu'il a absorbé toute la violence, le « *monopole* » de la violence. Mais en réalité, le pouvoir de l'État repose sur une sorte d'alchimie beaucoup plus subtile. Voyez cette phrase de ROUSSEAU qui rend compte de cette subtilité :

"Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit et l'obéissance en devoir. »

Cette phrase nous dit bien que la puissance ne peut venir de la seule force. Si tu m'obéis parce que je suis le plus fort, tu cesseras de m'obéir dès que j'aurais le dos tourné, donc ma force ne me donne en fait aucun véritable pouvoir. Le **pouvoir**, c'est lorsqu'on t'obéit même lorsque tu ne menaces pas. Le pouvoir c'est lorsque les autres reconnaissent ton **autorité**. Cette idée se trouve aussi dans l'expression de Weber : l'État n'a pas seulement le monopole de la violence physique. Un État qui fonctionne bien est un Etat qui a le monopole de la violence physique **légitime**. Ce terme est essentiel. Pour que le peuple respecte les lois que promulgue l'État, il faut que le peuple reconnaisse que cette domination de l'État sur lui est juste.

C'est ce « monopole de la violence physique légitime » qui permet à l'État de maintenir les citoyens dans les limites du **droit**.

B) le droit : différence entre obligation morale et obligation juridique

Dans l'**obligation morale**,	Dans l'**obligation juridique,**
la loi, je la trouve en moi, c'est la **loi morale**. Et je la respecte parce que je veux la respecter, parce que je sais que cela est bien. Pour la morale, ce qui importe, c'est les intentions.	la loi n'est pas en moi, mais devant et autour de moi. C'est la loi que l'État m'impose de respecter. Et, à moins d'être un citoyen parfaitement moral (vertu civique, qui est l'adéquation parfaite entre la morale et le droit), je ne la respecte pas pour faire le bien, je la respecte parce que je ne veux pas être sanctionné. Pour le droit, ce qui est importe, ce sont les actions. Ainsi le **droit** définit-il l'ensemble des lois, des codes, des réglementations qu'un État impose à sa population pour ordonner la vie sociale et mettre des bornes à la liberté humaine (et donc au penchant naturel à l'égoïsme).

L'obligation juridique consiste donc à renoncer à ma **liberté naturelle**, c'est-à-dire au droit de faire tout ce que je veux, puisque je m'oblige à me soumettre aux lois de l'État. Mais cela veut-il dire que je perds ainsi ma liberté ? Selon HOBBES, ou ROUSSEAU, non. En effet, je perds la liberté naturelle, mais je gagne la **liberté civile**, la liberté de faire tout ce que les lois permettent.

La liberté civile n'est-elle pas cependant inférieure à la liberté naturelle ? Selon Hobbes et Rousseau, non. Car la liberté naturelle est une liberté à la fois totale et pauvre. Elle est totale, puisque je fais tout ce que je veux, mais elle est pauvre parce que les autres aussi peuvent faire tout ce qu'ils veulent, et notamment me faire du mal. Alors que la liberté civile est une liberté restreinte, mais riche. En effet, l'État ayant le monopole de la force, je vais pouvoir vivre sans avoir peur d'autrui et de ses réactions. Nous pouvons donc développer des relations sociales dans la paix, et même la **concorde**.

C) nécessité de la légitimité

Mais, on l'a dit, pour que tout cela fonctionne, il faut que les hommes reconnaissent que le monopole de la violence physique est **légitime**. Il faut que les êtres humains qui vivent sur ce territoire se reconnaissent comme « **sujets de droits »** c'est-à-dire comme assujettis aux lois promulguées par l'État. Ainsi l'État a-t-il toujours eu besoin de justifier sa domination sur les autres hommes, de montrer à ses sujets qu'il les gouverne légitimement.

Il faut donc distinguer le **légal** et le **légitime**. Le légal, c'est la loi, le légitime, c'est ce qu'on estime être juste. Pour qu'un État soit efficace il est essentiel que les lois qu'il promulgue soient reconnues comme légitimes par ses citoyens. Mais il faut aussi que l'homme ou l'assemblée qui est à la tête de l'État parvienne à convaincre le peuple que la domination qu'il exerce est légitime. C'est ici que la **conscience** a une place essentielle dans la question politique. La légitimité c'est en effet l'idée que dans leur **conscience** les citoyens **pensent** que l'État qui les gouverne le fait justement.

Pendant très longtemps, si les hommes ont accepté d'être gouverné, c'est parce que l'on croyait que le Roi était le représentant humain des forces cosmiques. « Le Roi nous gouverne parce que Dieu le veut » : c'est ce qu'on appelle la **souveraineté de droit divin**. L'idée est que Dieu a manifesté sa volonté, et a voulu que les hommes aient un Roi. Par exemple, dans la Bible, si Moïse conduit le peuple d'Israël, c'est parce que Jahvé-Dieu l'a clairement voulu en lui apparaissant sous la forme du buisson ardent pour lui demander d'aller libérer son peuple et de le conduire dans la Terre promise. Voyez par vous mêmes. Cette idée de souveraineté de droit divin n'est pas propre au judaisme. C'est la même idée dans le concept de califat (musulman) ou dans l'antiquité égyptienne où le Pharaon est vu comme un être divin. En Inde, la domination des guerriers et des prêtres est fondée sur leur conception du karma, dont nous avons déjà parlé

II./ L'idée de République

Quelque chose a changé. Aucun d'entre vous ne croit que notre président de la République est en place parce que Obatala, Jupiter ou Yahvé-Dieu l'a voulu. Une profonde **révolution** a changé le rapport de l'humanité à l'État et à la politique. Qui a initié cette révolution ? Les philosophes, et en premier lieu Platon. En quoi a consisté cette révolution ? À comprendre que l'homme était en fait responsable de sa destinée, et que l'exercice du pouvoir politique ne descendait pas du Ciel sur la Terre mais était une affaire profondément HUMAINE. Ce ne sont pas les Dieux qui font l'ordre politique, c'est aux hommes, responsables d'eux même de l'instituer.

A) Complexité du concept de République

Si vous regardez dans un dictionnaire, vous verrez que la République est très souvent opposée à la Monarchie. Ainsi la Révolution Française a fini par mettre un terme à la monarchie pour mettre en place une République.

Cependant une telle définition passe à côté de la grandeur du concept.

La **République** c'est avant tout la « *res publica* », soit l'idée d'un Etat de droit, dans lequel le gouvernement de l'État et les lois qu'il promulgue relèvent de l'intérêt public. En ce sens la République n'est pas d'abord une affaire de personne. Il ne s'agit pas de savoir QUI gouverne, s'il s'agit d'un seul, de plusieurs, d'une assemblée. Il s'agit de savoir POURQUOI on gouverne.

De ce fait la **République** s'oppose avant tout à la **tyrannie.**

- Dans la République, le gouvernement et la loi sont **choses publiques**, c'est-à-dire qu'elles visent le bien de toute la population.
- Alors que dans la Tyrannie, le gouvernement et la loi sont **choses privées**, c'est-à-dire qu'elles visent le bien de celui qui a le pouvoir.

Vous le voyez, ce qui est en cause, ce n'est pas le nombre.

	Approche républicaine	Approche tyrannique
Gouvernement d'un seul	monarque	Tyran
Gouvernement de plusieurs	aristocratie	oligarchie
Gouvernement de tous	démocratie	Tyrannie de la majorité

Voici un exemple pour réfléchir à cette question : un discours d'un Roi, Jacques 1er, Roi d'Angleterre, qui, vous le verrez, est à la fois le discours d'un Roi, et le discours d'un républicain.

Lire le texte : (un discours à la fois monarchique et républicain)

Exercice : en quoi ce discours est-il monarchique ? En quoi est-il républicain ?

Dans l'approche tyrannique, une partie de la population (un seul, quelques-uns, la majorité) gouvernent en vue de maximiser leur intérêt, alors que dans l'approche républicaine, il s'agit de gouverner au nom et pour le bien de tous.

B) La république cosmique de Platon

Platon a écrit un livre, intitulé la République, dans lequel il cherche comment réaliser cet Etat où les lois servent l'intérêt public, par opposition à la tyrannie. Nous allons suivre sa recherche.

1- Platon : l'homme est doué de raison. Il doit donc devenir maître de son destin

Au début du livre la République, Socrate commence par laisser la parole à Céphale, le vieillard, représentant de la tradition. Mais Céphale va quitter la scène, et toute la suite du livre est consacrée à une toute autre manière de parler de l'État : en posant des questions. Socrate est le maître de Platon, parce qu'il est le premier à parler de la justice en posant une question : « *qu'est-ce que la justice* ». D'un seul coup, on met un pied hors de l'ordre cosmique traditionnel, puisqu'on se met à l'interroger. Pour Socrate,

puis pour Platon, et tous les philosophes après eux, il ne s'agit pas seulement de recevoir l'ordre politique traditionnel, il s'agit d'utiliser notre **raison** pour déterminer ce que doit être l'ordre politique juste. La justice devient l'objet d'une question.

> RQ : pour avoir posé cette question Socrate sera accusé par Mélétos et traduit en jugement par sa Cité, Athènes, pour avoir remis en question l'existence des Dieux et corrompu la jeunesse. Il sera condamné à mort et exécuté.

2- L'État républicain selon Platon

Platon est un des premiers à reconnaître que sous le masque de l'ordre traditionnel peut se cacher en fait la tyrannie. Rappelez vous l'histoire de l'anneau de Gygès. Le drame humain fondamental, c'est que ce sont des hommes tyranniques, comme Gygès, assoiffés de pouvoir parce qu'ils veulent assouvir leur désir de luxe et de domination. Calliclès, Thrasymaque, dans les dialogues de Platon, affirment eux que c'est dans la nature des choses. Selon eux, la justice n'existe pas, et le plus grand bonheur est celui du tyran, c'est-à-dire de l'homme qui est à la tête de l'État, et pratique l'injustice tout en étant honoré. Ainsi les chefs politiques alliés aux prêtres paraissent justes, mais sont en fait injustes car ils se servent de leur autorité pour augmenter leurs privilèges.

Mais contrairement à Calliclès et Thrasymaque, Platon veut croire que cette situation n'est pas normale. La tyrannie est pour lui une dégénérescence de l'État.

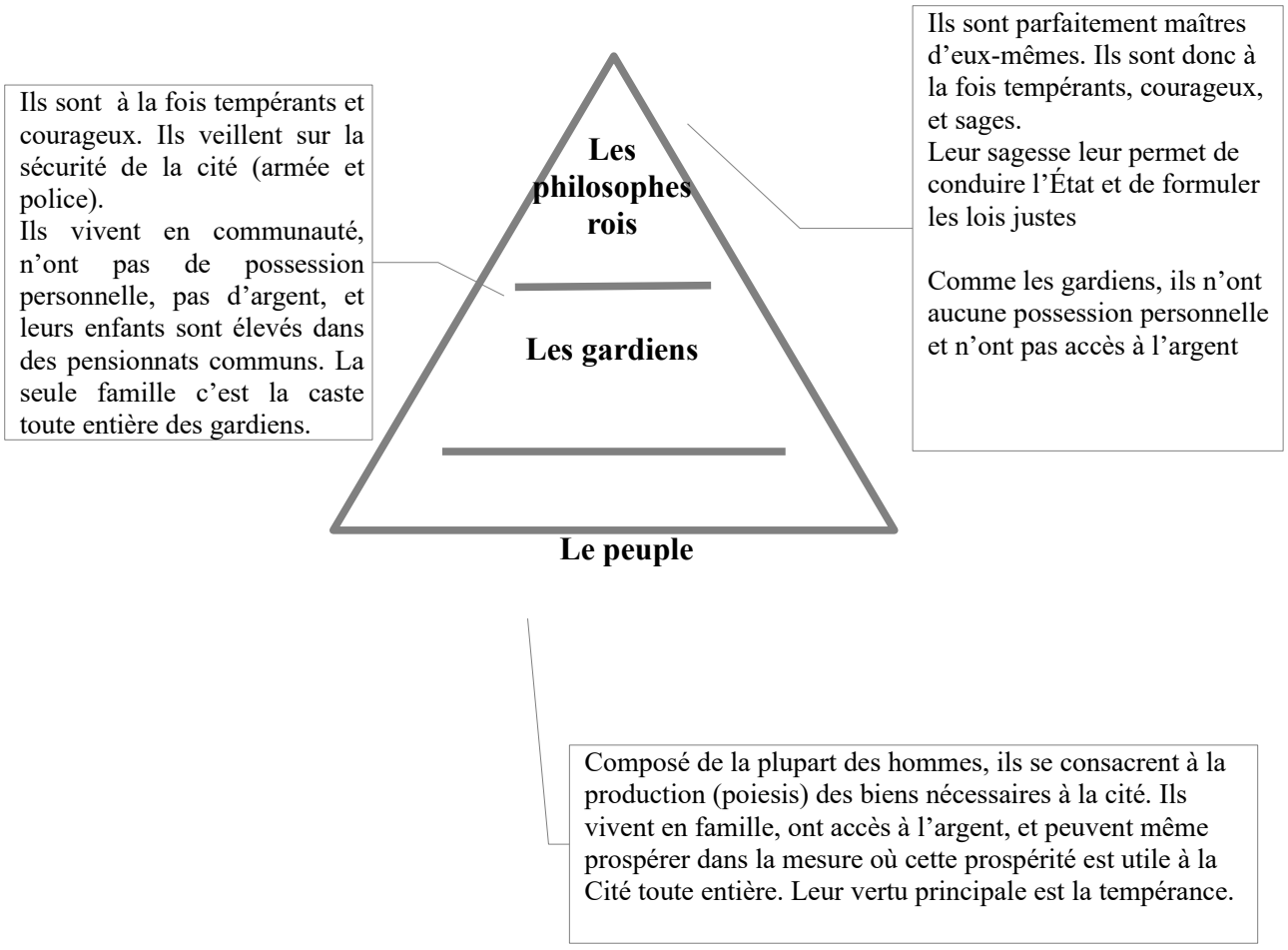
Pour Platon on doit espérer qu'une société juste est possible. Il faut pour cela, c'est la clef selon Platon, que l'État soit organisé par l'**intelligence humaine**, par la **raison**. Cela implique selon lui que les plus **excellents** des êtres humains soient ceux à qui on confie le pouvoir. Ces humains les plus excellents, il les appelle les **philosophes-rois** car il s'agit d'hommes qui ne sont pas gouvernés par leurs désirs (*épithumia*) mais qui sont tout à fait maîtres d'eux-mêmes, et vivent sous la conduite de leur seule raison (*noûs)*. Le gouvernement républicain, pour Platon, c'est donc le gouvernement des **sages**.

Pour comprendre cette idée de Platon, il faut revenir à sa philosophie de la connaissance. Selon lui la plupart des hommes

vivent dans l'apparence. (rappelez vous de l'allégorie de la caverne), mais un petit nombre d'individus, exceptionnellement doués, sont capables de sortir de la caverne et d'atteindre la connaissance. Par là ils ne deviennent pas seulement **savants**, mais aussi **saints** au sens où ils se purifient totalement de la domination des désirs du ventre, ce que Kant appelle « le penchant animal à l'égoïsme ».

Il est donc évident pour Platon que c'est à ces hommes, les **philosophes accomplis**, que doit revenir le pouvoir, à la fois parce qu'ils sont les seuls à avoir la maîtrise de la **science politique**, mais aussi parce que, ayant une totale domination de leurs désirs, ils ne gouverneront pas dans leur intérêt personnel.

Il décrit la société juste dans son livre **la République**. Voici un schéma qui résume sa vision des choses :



. Cette théorie politique est très intéressante, car elle nous dit que la République est le gouvernement dans lequel les choses sont naturellement à leur place. Pour Platon, la nature a fait les êtres humains si différents entre eux qu'un tout petit nombre sont faits pour la **praxis** (les philosophes rois) et la masse n'est faite que pour la **poiesis** (le peuple). Si les sages commandent, si les courageux protègent, si la masse du peuple est tempérante, c'est-à-dire se contente de ce qui lui revient, alors la justice sera réalisée.

C) trois critiques de la théorie platonicienne de la République

1. ***KANT : tout homme a besoin d'un maître, mais qui sera le maître du philosophe roi ?***

Texte abordé dans le cours sur le bonheur et la morale

La solution de Platon au problème politique a été très discutée. Ainsi rappelez vous le texte de Kant : pour Kant, aucun homme n'est suffisamment sage, pur, vertueux, savant, pour être le philosophe roi. L'être humain, nous dit-il, « *a* effectivement *besoin d'un maître* », mais cela vaut pour tous les hommes. **Kant** retrouve l'argument du mythe de Gygès : existe-t-il vraiment un homme qui soit suffisamment pur et sage pour résister à l'abus d'un tel pouvoir ?

2. ***DIDEROT : les conséquences catastrophiques du despotisme éclairé.***

Lire le texte : (Diderot - danger du despote éclairé)

Un peuple qui aurait la chance d'être mené par un roi-philosophe jouirait sans doute, pendant la vie de ce roi, d'un excellent gouvernement. Mais du même coup, il s'habituerait à l'obéissance. Et si, après lui, un homme tyrannique venait au pouvoir, et bien le risque est grand que la population soit devenue passive. En réalité la grande critique que fait Diderot de ce type de régime, c'est qu'il **infantilise** le peuple. Il nie aux humains qui composent le peuple le statut de personne humaine douée de raison. Et effectivement Platon, comme Aristote, avait une conception très basse de ce que vaut l'intelligence humaine moyenne. Sa conception de la justice est profondément élitiste et inégalitaire. Mais il faut réfléchir à ceci : si on lui adressait cette critique il réopndrait que le peuple, réellement, par nature, n'est pas intelligent. Il est fait pour obéir et être conduit. Dans un autre de ses livres, Le Politique, il compare ainsi le peuple à un troupeau, et le philosophe roi à un berger.

3. ***KARL POPPER : il ne faut pas confondre lois naturelles et lois normatives.***

Enfin, il y a une dernière critique de Platon, qui est celle de **Karl Popper**. Platon affirme que la politique relève d'une science (épistémé), et par conséquent que les lois doivent être faites par celui qui a le savoir de cette science, la **science politique**. Or, nous dit Popper, Platon a tort de confondre les **lois naturelles** et les **lois normatives**. On ne peut pas gouverner une société au nom de la

science car les lois de la science (lois naturelles) ne sont pas du tout du même type que les lois politiques.

Lire le texte : (Popper - deux types de lois à ne pas confondre)

Lois naturelles (formulées par les sciences)	Lois normatives (politiques et sociales)
Rendent compte des nécessités naturelles. = Elles décrivent ce qui est et ne peut pas être autrement qu'il est. Elles relèvent de la connaissance du vrai et du faux	Elles se prononcent sur des contingences = Elles disent ce qui doit être, mais pourrait être autrement Elles relèvent du choix de ce qu'on estime juste ou injuste.

D) la philosophie politique moderne : la République ne peut être fondée que sur la souveraineté populaire

Récapitulons : à la recherche de la forme d'État qui se charge efficacement du bien public, nous avons d'abord analysé l'État Platonicien, qui veut fonder la république sur la raison des hommes sages.

Limite : en réalité la connaissance humaine n'a pas la maîtrise de la science politique. Il est illusoire et dangereux de penser que la sagesse des hommes soit suffisante pour bien légiférer et bien gouverner.

Nous allons maintenant aborder la conception moderne de l'État basée sur l'idée de souveraineté populaire.

1- les leçons de Nicolas MACHIAVEL : tout est rapport de force

Notre manière de penser la question politique a radicalement changé depuis 6 siècles. Le penseur qui a inauguré ce changement a un nom qui est resté célèbre : c'est **Nicolas Machiavel**. Or Machiavel n'est pas un philosophe, c'est un conseiller politique qui a servi la République de Florence au XVIème siècle, en Italie. Il pense donc la question politique à partir de ce qu'il a vu en tant que

conseiller.

Qu'a-t-il vu ? La férocité et la cupidité des Princes, et notamment du Pape de l'époque, Alexandre VI qui, pour conserver et étendre leur pouvoir fomentent la guerre, assassinent, emprisonnent, spolient, empoisonnent. Du point de vue de Machiavel, le philosophe roi de Platon, ça vaut peut être quelque chose dans un livre, mais ça ne vaut rien pour penser la réalité politique, ce que Machiavel appelle « **el ordine de la cosa** », l'ordre des choses. C'est pourquoi Machiavel est connu comme le penseur du **réalisme politique.**

Or quel est cet ordre des choses ? C'est celui du **rapport de force**. Machiavel va être l'un des premiers à affirmer que la souveraineté ne vient ni de Dieu, ni de l'excellence du gouvernant. En réalité, la souveraineté vient de la force, du rapport de force. Le souverain, c'est celui qui parvient à s'imposer durablement dans le rapport de force avec ses concurrents.

Mais d'où vient la force ? Ce qui est important ce ne sont pas les forces cosmiques et spirituelles. La seule force agissante dans le domaine politique, c'est l'humain. Il retrouve donc comme Platon les enseignement de l'anneau de Gygès: il n'y a pas de **justice absolue**, il y a des hommes qui se battent pour accéder au pouvoir. Et il critique Platon en affirmant qu'en réalité le **philosophe roi** qui veut gouverner en fonction d'un idéal de probité et de justice finit comme **Savonarole**, brûlé sur un bûcher. L'important c'est la prise en compte du rapport de forces.

Dès lors, comment fonder une République stable ? Pour Machiavel, dans toute société, il y a la masse du peuple, myriade d'individus faibles, et le petit nombre des **Grands** qui se battent entre eux pour avoir le pouvoir. La seule possibilité d'établir un Etat stable et paisible, c'est de contrebalancer la puissance des grands par la souveraineté populaire. Le Prince qui voudra non seulement obtenir le pouvoir mais le conserver doit s'appuyer sur le peuple.

2 – Hobbes : le pacte social, seule résolution juste des rapports de force, permettant la soumission de tous au Léviathan

Lire le texte : (Hobbes - pacte social)

Ce texte contient la théorie moderne de l'État : l'État tire sa légitimité d'un pacte social par lequel chaque sujet accepte librement de renoncer à sa liberté naturelle, et ainsi de confier toute sa propre puissance à l'État. La souveraineté ne descend donc pas du Ciel sur la terre, elle monte du peuple qui décide d'abandonner sa liberté naturelle pour se soumettre à l'État, son gouvernement et ses lois.

L'État concentre ainsi la puissance de tous les individus en un seul lieu, l'État, que Hobbes appelle aussi le **Léviathan**, car il est monstrueux de par sa puissance, ce que montre bien cette image, qui est la couverture de son grand traité politique dont le nom est justement « Le Léviathan ».

image : image du Léviathan

Il y a donc une grande différence par rapport à Platon : ce qui est à l'origine de l'État, ce n'est pas l'excellence du chef, c'est la volonté de tous les individus réunis en un seul corps politique d'être soumis à un seul et même gouvernement, une seule et même loi commune. Donc l'**autorité politique**, tire toute sa source du consentement du peuple. Hobbes affirme donc que l'origine de la souveraineté se trouve dans le peuple.

3 - Rousseau : le caractère inaliénable de la souveraineté populaire

Rousseau reprend cette idée de souveraineté populaire, mais en faisant une critique essentielle à Hobbes : lorsque Hobbes décrit le pacte social, il s'agit d'un pacte par lequel l'individu renonce à toute sa liberté naturelle et **s'aliène** totalement à l'État. Mais alors, il n'y a aucune barrière à l'abus de pouvoir par le Prince. Un contrat dans lequel je renonce à tout et j'aliène tout mon pouvoir, ou **souveraineté** à un homme ou un groupe d'homme qui, par ce contrat, deviennent tout puissants et peuvent faire de moi ce qu'ils veulent, c'est un contrat insensé.

Rousseau va donc montrer que le **pacte social** dont parle Hobbes a été mal formulé. À l'origine si les hommes veulent s'associer et se soumettre à l'État, ce n'est pas pour perdre leur liberté, mais au contraire pour que leur simple liberté naturelle,

solitaire, devienne **liberté civile**, soit la liberté de vivre ensemble sous des lois communes. Voilà comment, selon Rousseau, on doit formuler le problème : il s'agit de

« Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune
la personne et les biens de chaque associé
et par laquelle, chacun s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même
et reste aussi libre qu'auparavant. »

Cette formule doit être bien méditée pour être comprise. Si nous voulons nous associer, c'est pour vivre ensemble et être protégés, mais il y a une condition essentielle qui doit être toujours présente : nous devons **rester libres**. N'est-ce pas insoluble ? Si j'accepte le pacte social, je vais alors être **soumis** aux lois communes, non comment pourrais-je rester non seulement libre, mais même « *aussi libre qu'auparavant »*

Le centre du traité politique de Rousseau Du contrat social consiste à lever le paradoxe. La solution, elle consiste à revenir sur le pacte social dont parle Hobbes. Celui-ci affirmait que par le pacte, les individus abandonnent leur liberté (leur volonté), et la confient à un homme ou une assemblée. Il y a là une **erreur fondamentale** selon Rousseau. Ce pacte social là viole ce qui constitue pour lui le grand principe : **la souveraineté du peuple est inaliénable**.

Mais alors, cela veut-il dire que la seule solution est celle de la démocratie directe où toutes les décisions sont prises à l'unanimité ? Non, la solution est plus complexe, mais elle repose sur une expression simple, que Rousseau a rendu célèbre : la **volonté générale**.

Par le pacte social, les individus décident avant tout de former un seul peuple, un seul peuple doté d'une seule volonté, la volonté générale. Et les personnes qui formeront le gouvernement ne doivent jamais être dit les propriétaires de l'autorité publique, mais les simples **mandataires du peuple**. Ils agissent au nom du peuple, et toujours, dans ses actions, le gouvernement doit se demander « où est la volonté générale du peuple » ?

Ainsi Rousseau formule-t-il le principe fondamental du gouvernement républicain, et explique-t-il ce qui se cachait sous la

notion de **bien public**. Le bien public, c'est ce que veut la volonté générale.

E) Pourquoi la République ne peut-elle se passer de la démocratie ?

1- rappel : l'idée de République n'équivaut pas tout à fait à celle de démocratie

Si vous faites vos propres recherches, vous verrez qu'on oppose parfois la République à la monarchie. Mais cette distinction n'est pas tout à fait correcte. Elle consiste à confondre les mots « république » et « démocratie. Or le mot « démocratie », du grec *démos+cratos* renvoie à l'idée que c'est le peuple qui exerce le pouvoir. Le mot « république », du latin *res+publica* renvoie avant tout à l'idée que ce qui est au centre de l'État c'est la **loi**, et que cette loi doit avoir toujours pour objet le **bien public** et non pas tel ou tel bien particulier.

Ainsi, il y a des monarchies républicaines (c'est le cas, par exemple, en Angleterre, de nos jours). Et il y a même des Républiques théocratiques, comme la « République islamique d'Iran ». ainsi l'idée de République est l'idée d'une organisation de l'État tout entière tournée vers l'élaboration, l'application et le respect de lois dont la finalité est le **bien commun du peuple**. La république est donc démocratique dans le sens où elle affirme que le fondement de la souveraineté et des lois ce sont les individus qui forment la société. Mais cela n'implique pas nécessairement que le peuple doive effectivement gouverner.

Le principe républicain c'est qu'un État juste est un État dans lequel les lois sont faites pour le bien commun, c'est-à-dire le bien de tous. Par conséquent, en réalité, le véritable contradictoire de la République, c'est la tyrannie.

2- Spinoza : au coeur de la différence entre république et tyrannie il y a la participation libre des individus à la vie publique

Lire le texte : (Spinoza – la distinction entre république et tyrannie)

Et le texte de **Spinoza** le montre fort bien. Regroupons dans

un tableau ce qui, dans son texte, renvoie au gouvernement républicain et ce qui renvoie au gouvernement tyrannique.

<table>
<tr><td colspan="2">Introduction : rappel du fait que, comme les hommes ont une dimension morale, mais ne sont pas tout entier moraux, la vie commune n’est possible que s’ils se soumettent à des lois communes et à un Etat qui les formulera et les fera respecter. Sur cette base, l’État peut prendre deux formes</td></tr>
<tr><td>L’État Républicain, forme juste de l’État

le règne de la loi</td><td>l’État tyrannique, forme dégénérée de l’État

le règne de l’arbitraire</td></tr>
<tr><td>Le gouvernement de l’État se fait obéir parce que les sujets reconnaissent qu’il leur est profitable d’obéir à l’État.

Les hommes qui exercent ce gouvernement le font au nom du bien public

Les sujets consentent à la domination des lois, parce qu’ils ont l’espoir que cette vie commune leur permettra d’améliorer leur condition.

La forme juste, républicaine de l’État, suppose donc, c’est le minimum, que le gouvernement recherche toujours le consentement et l’assentiment du peuple.</td><td>Le gouvernement de l’État se fait obéir par crainte des sanctions.

Les hommes qui exercent ce gouvernement le font au nom de leur bien privé.

Gouverné par la peur, le peuple est moins humain qu’animal, car sa volonté n’est jamais consultée

La forme injuste, tyrannique de l’État, est celle d’un pouvoir absolu qui nie que les sujets de l’État soient des êtres pensants et responsables. Il les traite comme un troupeau.</td></tr>
</table>

RQ : il y a donc bien un lien fondamental entre la République et le « *démos* », le peuple. En effet pour que le **bien public** soit recherché par le gouvernement, il est essentiel que le peuple participe à la vie publique, notamment en ayant la possibilité de dire ce que l’on pense (liberté d’opinion). Mais cela ne signifie pas que

le peuple doit nécessairement exercer le pouvoir (ce que veut vraiment dire le mot « démocratie »). En un mot toute République, pour être république, doit reconnaître le **démos**, le peuple, comme ensemble d'être intelligents dignes de respect et de considération.

3- Etat Républicain et justice

Donc pour espérer construire une société juste, nous avons besoin d'un État dont la fonction première est de chercher à promulguer, exécuter et faire appliquer de **bonnes lois**, c'est-à-dire des lois qui organiseront la vie sociale au profit de **tous**. Voilà le principe général de la République. Voyons maintenant comme Aristote le détaille : un État juste est un État qui se préoccupe de la justice dans 4 dimensions :

1. **justice générale** : **qui doit-être reconnu comme une personne** ?

La justice générale se demande « qui doit-être respecté ? »**.** Pour que les êtres humains forment ensemble une communauté politique il est essentiel qu'ils soient, dans cette communauté, reconnue comme des personnes à part entière, ou **sujets de droit**. Ainsi chacun est une personne, radicalement distincte des biens, et à ce titre, elle fait partie de la communauté politique.

> C'est là la question de justice la plus essentielle. Ainsi on pourra dire que la démocratie grecque n'était pas républicaine, parce qu'elle commettait une grave erreur en niant que les esclaves soient des sujets de droit.

2. **justice distributive** : **parmi les personnes, qui reçoit quoi ?**

Cette question vient en second lieu. Maintenant que la justice générale a défini qui est sujet de droit, il est question ici de la **distribution** correcte des honneurs et des biens. Tous les hommes sont égaux devant la loi, mais tous ne sont pas faits pour gouverner (ce qu'Aristote appelle « recevoir les honneurs »). Une République justement organisée est un État à l'intérieur duquel les personnes en charge de l'autorité publique sont à la bonne place. Donc tous ne seront pas égaux dans la distribution des honneurs, mais s'ils reçoivent des honneurs qui sont proportionnels à leur mérite, alors la distribution est juste. Ainsi

Mais la question de la justice distributive ne renvoie pas qu'aux honneurs, elle renvoie aussi à la distribution des biens et richesses. Une société justement organisée est une société dans laquelle chacun doit recevoir ce qui lui est dû. **Ce point pose de graves problèmes que nous aborderons dans un autre cours, à propos du travail.**

3. justice correctrice : que faire de ceux qui ne respectent pas les lois ?

l'État doit intervenir chaque fois qu'un particulier ne respectera pas la loi et prendra ainsi plus que ce qui lui est dû par la loi. La justice correctrice est celle qui sanctionne l'infraction, le délit, le crime, en rétablissant l'équilibre perturbé par eux.

Sur ce point, l'État joue un rôle essentiel. Sans lui, si on m'agresse, je n'ai d'autre solution, pour rétablir l'équilibre, que celle de la **vengeance**. Malheureusement la vengeance est bancale, car lorsque je me venge, je suis à la fois le plaignant, le juge, et le justicier. Donc mon agresseur ne recevra pas ma vengeance comme un acte de justice, mais comme un acte d'agression. Et ainsi s'ouvre un cercle vicieux sans fin : la **vendetta.**

Au contraire, si c' est l'État qui nomme un juge indépendant, alors le plaignant et l'accusé peuvent espérer un jugement **impartial** dont le but n'est pas d'abord de faire du mal, mais de rétablir l'équilibre perturbé par l'infraction, le délit, le crime.

4. **Équité : pourquoi faut-il donner de la souplesse aux lois ?**

la loi, par sa rectitude, est juste le plus souvent. Mais elle ne l'est pas toujours. Prenons l'exemple de l'accès aux places de parking. Les places sont toutes les mêmes, et le premier arrivé est le premier servi. Voilà une égalité qui devrait être satisfaisante. Et cependant il y a parmi nous des personnes à mobilité réduite. C'est pourquoi, au nom de l'**équité** on leur réserve des places de parking adaptées à leur handicap (places plus larges et les plus proches du bâtiment).

III./ les tensions qui habitent l'État Républicain

L'État républicain peut se pervertir, parce que les personnes qui le composent peuvent le pervertir. Cette menace peut venir de 3 grandes directions :

- le Prince (les personnes qui sont à la tête de l'État et exercent l'autorité politique)
- le peuple
- les grands

A) les chefs sont-ils à la hauteur de la République ? Le risque de la dégénérescence tyrannique de l'appareil d'État

1- formulation du problème :

Le premier problème nous ramène à l'idée du Léviathan. Si la source de la souveraineté est populaire, le peuple, réunit en corps, ne pourra pas exercer ensemble, en permanence, le pouvoir politique. Il est nécessaire de **déléguer** à des individus particuliers l'exercice de l'**autorité publique.** On aura besoin de juges, de policiers, de soldats, et au dessus d'eux de commissaires, de préfets, et au dessus d'eux de ministres, d'un gouvernement pouvant prendre en charge la nécessité de traduire la volonté générale en un ensemble de **lois** précises et efficaces permettant l'établissement et la recherche permanente du **bien public**.

Toute la question est alors la suivante :

qu'est-ce qui garantira qu'une fois en place ces individus serviront véritablement le bien public et ne profiteront pas de l'autorité que la République leur confère pour abuser de leur pouvoir et servir leurs intérêts personnels ?

Il n'y a pas de question plus essentielle dans l'établissement d'une République car soit on arrive à répondre de façon satisfaisante à cette question, et la République a un avenir, soit on n'y arrive pas, et la République dégénérera inévitablement en tyrannie. Or il ne faut pas compter, nous l'avons vu (insociable sociabilité – anneau de Gygès) sur le bon naturel de nos gouvernants. Comme le dit Etienne de La Boétie :

« *Quant à celui qui tient son pouvoir du peuple, il semble qu'il devrait être plus supportable, et il le serait, je crois, si dès qu'il se voit élevé en si haut lieu, au-dessus de tous les autres, flatté par je ne sais quoi, qu'on appelle grandeur, il ne prenait la ferme résolution de n'en plus descendre. Il considère presque toujours la puissance qui lui a été confiée par le peuple comme devant être transmise à ses enfants ».*

2- l'organisation républicaine

Pour qu'une République ne dégénère pas en tyrannie, il faut donc avant tout que les hommes en charge de l'autorité publique soient eux-mêmes contraints, encadrés surveillés. C'est pourquoi l'établissement d'une République suppose :

1. la **constitution** : il est essentiel que le fonctionnement des institutions républicaine soit décrit avec force détails dans un texte fondamental qu'il doit être impossible de changer comme on changerait une loi normale (soit à la simple majorité).
2. la **séparation des pouvoirs** : tout dans la République est centré sur les LOIS communes. Il est donc essentiel qu'aucun homme ne soit assez puissant dans la République pour avoir tout pouvoir sur les LOI. Il faut donc distinguer le **judiciaire**, l'**exécutif**, et le **législatif**. (*contre l'absolutisme du pouvoir)*
3. La garantie absolue des **libertés civiques**, soit le droit pour tout individu de n'être pas seulement assujetti aux lois, mais aussi autorisé à dire ce qu'il pense, à le publier, et à agir afin de diffuser ses idées, tant qu'il ne cause pas de trouble à l'ordre public. (*contre la dictature et la dérive totalitaire)*
4. La garantie que tout **citoyen** est un sujet de droit. Cela implique que, s'il doit être traduit en justice, et finalement condamné et emprisonné, tout citoyen doit bénéficier d'un procès équitable, public. (*contre l'arbitraire*)
5. La garantie que l'accès aux fonctions de l'appareil d'État (le corps des **fonctionnaires**), doit se faire dans des conditions de recrutement claires, publiques, et transparentes. Cela suppose aussi une étroite surveillance de toutes les personnes en charge de l'autorité publique afin qu'elles n'abusent pas de

leur charge à des fins personnelles (*prévarication, abus de biens sociaux, corruption*)

3- la question de la désobéissance

Mais que doit faire le citoyen lorsque la République dégénère en tyrannie ? En appeler aux tribunaux ? Mais si les juges en charge font partie de l'appareil d'État glissant dans la tyrannie, autant se jeter dans la gueule du loup ! Ainsi se pose la question de la désobéissance, et de ses formes: la désobéissance civile, la révolte, l'insurrection armée.

Mais avant cela, lisons un texte de John Locke sur les conditions dans lesquels il devient légitime de désobéir à la loi :

(lire le texte : John Locke - dans quels conditions la désobéissance aux lois est légitime)

1. La désobéissance civile :

Deux exemples très célèbres de la désobéissance civile : la marche sur le sel du **Mahatma Gandhi**, et la lutte pour les droits civiques menée par **Martin Luther King** et initiée par **Rosa Parks**.

Dans la désobéissance civile, je refuse simplement d'obéir à la loi. Je me mets hors la loi (comme Rosa Parks refusant de quitter une place réservée aux Blancs), mais je le fais de manière non violence. La puissance de la désobeissance civile est que si elle se répand elle paralyse le fonctionnement de la société et contraint donc l'autorité à prendre en compte les revendications, à procéder à des **réformes** d'ampleur. (fin de la ségrégation raciale aux EU, fin de la colonisation britannique de l'Inde).

2. la révolte :

La révolte est beaucoup plus chaotique car elle n'est pas autant pensée. Dans la révolte une partie de la population refuse d'obéir et se rassemble pour manifester, dans la colère, et donc avec une certaine violence, son mécontentement. Les mouvements de révolte sont donc le plus souvent non préparés. Un bon exemple est la crise des Gilets Jaunes.

3. l'insurrection :

L'insurrection est une sorte de session d'une partie des citoyens,

qui au nom de l'injustice du pouvoir en place, décident d'entrer en opposition frontale contre lui. L'insurrection ne cherche pas à changer les lois en faisant pression sur le gouvernement. Elle cherche à abattre le gouvernement et à changer le régime. Lorsqu'elle réussit, l'insurrection armée débouche sur une **révolution**. (exemple : l'insurrection armée cubaine dans les années 50 qui débouche sur la fin de la tyrannie de Fulgencio Batista / la Révolution Française, qui débouche sur la fin de l'Ancien Régime de la monarchie héréditaire capétienne).

B) le peuple est-il à la hauteur de la République ?

1- la défense du principe démocratique

Le peuple est le socle de toute république. La reconnaissance de chaque individu du peuple comme sujet de droit, on l'a vu, est la base de la justice républicaine. Si nous sommes tous sujets de droit dans l'État Républicain, c'est parce que nous sommes reconnus comme **des êtres pensants**.

Selon **SPINOZA** l'État Républicain doit donc à la fois garantir et encourager la **liberté de penser**. Il est essentiel que les enfants de la République aillent à l'école. Il est essentiel qu'une fois adultes, ils aient un droit sacré de dire ce qu'ils pensent, de l'écrire, et de manifester à la fois leur approbation et leur désapprobation, en s'associant avec qui ils veulent, tant qu'ils le font dans le respect des lois et de l'ordre public. Autrement dit un Etat Républicain est un Etat dans lequel tout individu majeur est reconnu comme un **citoyen**, un membre actif de la cité.

Cela peut prendre la forme de la nomination démocratique des personnes en charge du pouvoir, mais ce point n'est pas pour Spinoza le point essentiel. L'essentiel, c'est le droit de dire, écrire et manifester ce que l'on pense.

2- les limites du principe démocratique : n'oublions pas Platon

Vous vous rappelez que dans la République Idéale de **PLATON**, le peuple a avant tout pour fonction de produire, et de vivre sa vie encadré par le gouvernement des philosophes rois. En

effet selon Platon, si tous les hommes sont doués de raison, chez la plupart d'entre eux, cette raison reste enfermée dans la caverne du corps. L'homme du commun est avant tout le jouet de ses désirs et de son imagination. Il n'a ni la volonté suffisante pour être maître de soi, ni l'intelligence suffisante pour vraiment penser par lui-même. Il y a donc une grande faiblesse qui est inhérente à la nature du peuple : les gens passent en général plus de temps sur Netflix qu'à s'informer. Le réseau internet est plus pour eux un moyen de rêverie et de distraction (séries, jeux), ou encore de satisfaction des instincts du ventre (pornographie) qu'un moyen de se cultiver et d'augmenter la masse de leurs connaissances. Le peuple pense, mais il n'aime pas penser de manière rationnelle. Il préfère le style narratif, qu'on lui raconte des mythes, qu'on le fasse rêver.

Ainsi, disait **PLATON**, puisque le peuple aime moins penser qu'imaginer, aime moins connaître que rêver, iil est essentiel de raconter des histoires au peuple. Dans la Cité Idéale de Platon, le philosophe roi a un auxiliaire précieux : l'artiste. Pendant que le philosophe roi définit les bonnes loi, connaît la nature, l'artiste, lui, doit faire rêver le peuple en lui racontant des histoires qui le maintiendront dans le droit chemin. Le peuple n'est pas capable de connaissance vraie. Mais il est capable d'**opinion droite**. Et c'est par les fictions des artistes, encadrées par les directives des philosophes roi, que le peuple restera vertueux et pensera comme il faut.

Ainsi selon Platon, il ne faut pas laisser trop de liberté au peuple, et la plus sure manière de détruire la République, c'est d'instaurer la démocratie. En effet, comme le peuple ne sait pas penser, si on lui donne le pouvoir, il va tomber sous le pouvoir des **orateurs**, qui vont manipuler le peuple en flattant ses bas instincts, en jouant sur leurs peurs, et vont s'emparer du pouvoir. C'est ce qu'on peut appeler la dérive **démagogique** de la démocratie, qui aboutit finalement à la **tyrannie des orateurs.**

3- ce que nous dit Platon de notre République

Nous devons prendre en compte la faiblesse du peuple. Pour qu'un État Républicain ne dégénère pas en démagogie, plusieurs points sont essentiels :

1. il faut un système éducatif qui ne soit pas seulement

technique, mais ouvert sur le développement général des facultés intellectuelles et de l'esprit citoyen

2. il est essentiel que chaque citoyen se rende compte qu'il a la responsabilité personnelle de la République. Il doit s'informer, penser, participer à la vie publique.
3. Il est essentiel que chaque citoyen cultive sa propre responsabilité et sa capacité à organiser sa propre existence au lieu d'être le jouet de ses envies les plus basses.

En résumé, chaque individu qui compose le peuple, par ses choix et ses actions, fait vivre ou fait mourir la République.

C) Que faire des Grands dans la République (le problème des tensions oligarchiques)

1- le goût effréné de l'être humain pour les privilèges

Déjà **Platon** et **Aristote** pointait du doigt que le premier élément de déstabilisation de l'État est la volonté de s'enrichir et de vivre pour accumuler autour de soi le luxe. Selon eux une société bien ordonnée, une véritable République n'a besoin que de ce qu'elle peut elle même produire, car ses citoyens étant tempérants, elle n'enfle pas. Par contre, à partir du moment où le désir est libéré, à partir du moment où les citoyens se lancent dans une course pour le luxe, la Cité ne peut se suffire à elle-même. Elle va entamer des guerres de conquêtes à l'extérieur, et à l'intérieur, déstabiliser l'État pour qu'il serve ses intérêts.

2 - Pascal et Machiavel : ne jamais oublier les Grands

Or, dans cette course pour la domination, certains s'en sortent mieux que d'autres et deviennent ainsi ce que **Pascal** appelle « les Grands ». Un « Grand », c'est un individu qui, d'une manière ou d'une autre (richesse, fonction dans l'appareil d'État, célébrité, etc.) acquiert une position sociale dominante, qui lui donne un **pouvoir d'influence sur la loi** beaucoup plus élevé que celui de l'individu moyen.

À l'époque de Pascal, et jusqu'à la révolution française, les

« Grands » étaient la noblesse et le haut-clergé, dont le pouvoir d'influence étaient tels que le peuple était totalement écrasé sous les charges sociales (les impôts et les corvées). On le voit, si les Grands sont laissés libres, la République ne peut pas survivre, et c'est exactement ce que déclare **Machiavel**. Par conséquent il est essentiel que dans une République les Grands soient placés sous une surveillance particulièrement aiguë, supérieure à celle des individus communs, parce que leur pouvoir de nuisance est infiniment supérieur à celui du peuple.

3- le capitalisme : les grands de notre temps

À notre époque, les Grands ne sont plus ni les nobles, ni les prêtres. Ce sont les **capitalistes** c'est-à-dire (on l'a vu dans le cours sur Marx) ceux qui possèdent les moyens de production. Ces capitalistes ont, dans notre système, on le pouvoir d'exister deux fois. Oui, vous avez bien lu, ils ont deux existences. Prenons l'exemple d'Elon Musk.

1. Elon Musk est, comme vous et moi une **personne physique**, un citoyen, qui a les mêmes droits que vous et moi.
2. Elon Musk est aussi le propriétaire du groupe Tesla, qui, lui, est doté d'une **personne morale**. Cela veut dire que ce groupe a le pouvoir de signer des contrats, communiquer, et faire pression sur les élus de la République.

En tant que personne physique, Mr Musk n'est qu'un homme. En tant qu'il détient le pouvoir à l'intérieur de Tesla, et peut donc décider des orientations de cette **personne morale**, il a une puissance d'influence sur notre société infiniment supérieure à celle de n'importe quel autre citoyen.

Ainsi les différentes structures républicaines de notre société (la République Française et l'Union Européenne en Europe, les États et l'État fédéral américain aux Etats Unis) sont-elles en permanence sous la pression des gigantesques personnes morales que constituent les **entreprises multinationales** qui se livrent à un intense et permanent travail de lobbying pour que les **lois**, sensées servir au bien commun, servent leur intérêt privé.

Dans le même temps, ces entreprises multinationales ont acheté la quasi totalité des médias à l'intérieur de la République, de sorte que l'accès à l'information est aujourd'hui contrôlé par ces grands

groupes. (vous trouverez ici un schéma qui vous montre cela). Les Grands ont retenu la leçon de Platon : qui parle à l'oreille du peuple peut ainsi façonner son opinion.

L'intellectuel actuellement le plus critique vis à vis de ces dérives oligarchiques est américain. Il s'appelle **Noam Chomsky**. (voyez par exemple son livre « *Le profit avant l'homme* »).

Mais la dérive oligarchique la plus grave est celle qui est à l'œuvre actuellement aux États Unis : dans ce pays, les entreprises, **personnes morales**, ont le droit de participer activement aux campagnes électorales en finançant tel ou tel candidat. (ce qui est rigoureusement interdit en France). Cela a totalement fermé le jeu démocratique aux Etats Unis pour ce qui est de l'accès à la présidence et au Sénat puisque seul un candidat ayant derrière lui ces richissimes donateurs peut espérer faire une campagne digne de succès.

EXEMPLE : le secteur bancaire américain a massivement financé les présidentielles américaines, ce qui lui a permis, sous des présidents démocrates comme républicains, de pousser à la déréglementation massive du secteur bancaire, déréglementation qui a joué un rôle déterminant dans la crise de 2008, dite « crise des subprimes ». (voir le film The Inside Job)

4- quelles solutions face à la dérive oligarchique ?

La solution ne peut obéir qu'à un principe : pour que le peuple soit au centre de l'action de l'État, donc, pour que l'État soit véritablement républicain, il faut que les Grands soient abaissés.

Selon Marx, les Grands ne doivent pas être abaissés, ils doivent disparaître. Selon lui, le seul Etat juste, la seule façon de fonder réellement la République, c'est le **communisme** ou abolition de la propriété privée des moyens de production. En URSS, Lénine s'est efforcé de mettre en œuvre cette solution, mais il s'est heurté à un problème : la chute de la production. Il semblerait donc que les Grands soient utiles à la force d'une société. Nous avons besoin d'innovateurs, nous avons besoin d'entrepreneurs, nous avons besoin de cette minorité humaine puissamment douée, créative et entreprenante.

La solution serait peut être à trouver du côté de Machiavel :

les Grands ne seront pas éliminés, mais ils doivent être soumis à la logique républicaine. Pour cela il est nécessaire que l'État Républicain joue son rôle de **régulateur**. C'est au gouvernement de la République de strictement encadrer la puissance des Grands pour qu'elle serve l'utilité commune au lieu de confisquer la richesse nationale au profit de quelques uns.

Max Weber : la définition de l'Etat

Tout État est fondé sur la force. (…) La violence n'est évidement pas l'unique moyen normal de l'État, mais elle est son moyen spécifique. Depuis toujours, les groupements politiques les plus divers – à commencer par la parentèle – ont tous tenu la violence physique pour le moyen normal du pouvoir. Mais il faut concevoir l'État contemporain comme une communauté humaine qui, dans les limites d'un territoire déterminé revendique avec succès pour son propre compte *le monopole de la violence physique légitime*. (…) Par conséquent, nous entendons par politique l'ensemble des efforts que l'on fait en vue de participer au pouvoir ou d'influencer la répartition du pouvoir, soit entre les États, soit entre les divers groupes à l'intérieur d'un même État.

Max Weber, Le Savant et le Politique

Thomas Hobbes : l'idée de souveraineté populaire, le pacte social

La cause finale, le but, le dessein que poursuivent les hommes, eux qui par nature aiment la liberté et l'empire exercé sur autrui, lorsqu'ils se sont imposé des restrictions au sein desquelles on les voit vivre dans les Républiques, c'est le souci de pourvoir à leur propre préservation et de vivre plus heureusement par ce moyen. (…)

La seule façon d'ériger un tel pouvoir commun, apte à défendre les gens de l'attaque des étrangers, et des torts qu'ils pourraient se faire les uns aux autres, et ainsi à les protéger de telle sorte que par leur industrie et par les productions de la terre, ils puissent se nourrir et vivre satisfaits, c'est de confier tout leur pouvoir et toute leur force à un seul homme, ou une seule assemblée, qui puisse réduire toutes leurs volontés, par la règle de la majorité, en une seule volonté. Cela revient à dire : désigner un homme, ou une assemblée pour assumer leur personnalité ; et que chacun s'avoue et se reconnaisse comme l'auteur de tout ce qu'aura fait ou fait faire, quant aux choses qui concernent la paix et la sécurité commune, celui qui a ainsi assumé leur personnalité,

que chacun, par conséquent, soumette sa volonté et son jugement à la volonté et au jugement de cet homme ou de cette assemblée.

Hobbes, Le Léviathan

La différence entre République et tyrannie

Si les hommes étaient ainsi disposés par la Nature qu'ils n'eussent de désir que pour ce qu'enseigne la vraie Raison, certes la société n'aurait besoin d'aucunes lois, il suffirait absolument d'éclairer les hommes par des enseignements moraux pour qu'ils fissent d'eux-mêmes et d'une âme libérale ce qui est vraiment utile. **Mais tout autre est la disposition de la nature humaine** ; tous observent bien leur intérêt, mais ce n'est pas suivant l'enseignement de la droite Raison ; c'est le plus souvent entraînés par leur seul appétit de plaisir et les passions de l'âme (qui n'ont aucun égard à l'avenir et ne tiennent compte que d'elles-mêmes) qu'ils désirent quelque objet et le jugent utile. **De la vient que** nulle société ne peut subsister sans un pouvoir de commandement et une force, et conséquemment sans des lois qui modèrent et contraignent l'appétit du plaisir et les passions sans frein.

Toutefois la nature humaine ne supporte pas d'être contrainte absolument (…). Aussi longtemps en effet que les hommes agissent seulement par crainte, ils font ce qui est le plus contre leur volonté, et ne considèrent aucunement l'utilité et la nécessité de l'action, mais n'ont souci que de sauver leur tête et de ne pas s'exposer à subir un supplice.(...)

D'où suit premièrement que toute société doit, s'il est possible, instituer un pouvoir appartenant à la collectivité de façon que tous soient tenus d'obéir à eux-mêmes et non à leurs semblables ; si le pouvoir appartient à quelques-uns seulement ou à un seul, ce dernier doit avoir quelque choses de supérieur à la nature humaine ou du moins s'efforcer de son mieux de le faire croire au vulgaire.

En second lieu, les lois devront être instituées en tout État de façon que les hommes soient contenus moins par la crainte que par l'espoir de quelque bien particulièrement désiré ; de la sorte chacun fera son office avec ardeur.

Enfin, puisque l'obéissance consiste en ce qu'on exécute des commandements par soumission à la seule autorité du chef qui

commande, on voit qu'elle n'a aucune place dans une société où le pouvoir appartient à tous et où les lois sont établies par le consentement commun ; et soit que, dans une société de cette sorte, les lois augmentent en nombre, soit qu'elles diminuent, le peuple n'en reste pas moins également libre, puisqu'il n'agit pas par soumission à l'autorité d'autrui, mais par son propre consentement. Il en va tout autrement quand un seul détient un pouvoir absolu; tous alors exécutent les commandements du pouvoir par soumission à l'autorité d'un seul, et ainsi, à moins que les hommes n'aient été dressés dès le principe à être suspendus à la parole du chef qui commande, il lui sera difficile en cas de besoin d'instituer des lois nouvelles et d'enlever au peuple une liberté une fois concédée.

Spinoza, Traité théologico-politique

Discours de Jacques 1er ou l'idée de monarchie consitutionnelle

Je préférerai toujours, en faisant de bonnes lois et des constitutions utiles, le bien public et l'avantage de tout l'État, à mes avantages propres et à mes intérêts particuliers; persuadé que je suis que l'avantage et le bien de l'État est mon plus grand avantage et ma félicité temporelle, et que c'est en ce point qu'un Roi légitime diffère entièrement d'un tyran. En effet, il est certain que le principal et le plus grand point de différence qu'il y a entre un Roi juste, et un tyran et un usurpateur, consiste en ce qu'au lieu qu'un tyran, superbe et ambitieux, s'imagine que son royaume et son peuple sont uniquement faits pour satisfaire ses désirs et ses appétits déréglés, un Roi juste et équitable se regarde, au contraire, comme établi pour faire en sorte que son peuple jouisse tranquillement de ses biens, et de ce qui lui appartient en propre. (...) Le Roi s'oblige lui-même, par un double serment, à observer les lois fondamentales de son royaume : l'un est un serment tacite, qu'il fait en qualité de Roi, et par la nature de sa dignité, qui l'engage, et bien étroitement, à protéger et son peuple et les lois du royaume, l'autre est un serment exprès qu'il prête, le jour de son couronnement. De sorte que tout Roi juste, dans un royaume fondé, est obligé d'observer la convention qu'il a faite avec son

peuple, de conformer son gouvernement aux lois. Un Roi donc qui tient les rênes du gouvernement dans un royaume formé, cesse d'être Roi, et devient tyran dès qu'il cesse, dans son gouvernement, d'agir conformément aux lois. »

Jacques 1er Stuart, Roi d'Angleterre, discours au Parlement,

Diderot : les dangers du despotisme éclairé

Le gouvernement arbitraire d'un prince juste et éclairé est toujours mauvais. Ses vertus sont la plus dangereuse et la plus sûre des séductions : elles accoutument insensiblement un peuple à aimer, à respecter, à servir son successeur, quel qu'il soit, méchant et stupide. Il enlève au peuple le droit de délibérer, de vouloir ou ne vouloir pas, de s'opposer même à sa volonté, lorsqu'il ordonne le bien ; cependant ce droit d'opposition, tout insensé qu'il est, est sacré : sans quoi les sujets ressemblent à un troupeau dont on méprise la réclamation, sous prétexte qu'on le conduit dans de gras pâturages. En gouvernant selon son bon plaisir, le tyran commet le plus grand des forfaits. qu'est-ce qui caractérise le despote ? Est-ce la bonté ou la méchanceté ? Nullement. Ces deux notions n'entrent seulement pas dans sa définition. C'est l'étendue et non l'usage de l'autorité qu'il s'arroge. Un des plus grands malheurs qui pût arriver à une nation, ce seraient deux ou trois règnes d'une puissance juste, douce, éclairée, mais arbitraire : les peuples seraient conduits par le bonheur à l'oubli complet de leurs privilèges, au plus parfait esclavage. (…) C'est ainsi que l'on tombe dans un sommeil fort doux, mais c'est un sommeil de mort, pendant lequel le sentiment patriotique s'éteint, et on devient étranger au gouvernement de l'État.

Diderot, Lettre à Helvétius

Karl Popper : ne pas confondre lois naturelles et lois normatives

Il importe de ne pas confondre les *lois naturelles* auxquelles obéissent les mouvements du soleil, de la lune et des astres, ou les lois de la thermodynamique, avec les *lois normatives, c'est-à-dire* les interdictions et les ordres édictés en tant que règles de

conduite, comme les Dix Commandements, ou les principes juridiques qui sont à la base des institutions étatiques.

Une *loi naturelle* s'applique à un phénomène qui se reproduit avec une régularité parfaite. S'il peut toujours être constaté, la loi est considérée comme exacte ; si, au contraire, il ne l'est pas toujours, elle est considérée comme fausse. Une loi naturelle dont la vérité peut être mise en doute n'est qu'une « hypothèse ». Car une loi naturelle ne souffre ni modification ni exception. Si une loi peut être contredite, cela signifie que l'hypothèse est erronée. Les loi naturelles, étant immuables, ne peuvent être ni violées ni rendues obligatoires ; elles échappent à notre contrôle : ce qui n'empêche pas l'homme de les utiliser, ni parfois de constater qu'on ne les ignore pas impunément.

Tout autres sont les *lois normatives*. Qu'il s'agisse de règles juridiques ou de prescriptions morales, leur application ne dépend que des hommes, et elles peuvent toujours être modifiées. On peut dire qu'elle sont bonnes ou mauvaises, justes ou injustes, mais jamais qu'elles sont « vraies » ou « fausses », puisqu'elles ne sont pas la constatation de phénomènes, mais l'énonciation de règles de conduite. Elles n'ont de sens que si elles peuvent être enfreintes car si elles étaient inviolables, il serait évidemment inutile de les édicter. Ne pas dépenser plus qu'on ne possède est une loi normative d'autant plus justifiée qu'elle est constamment enfreinte. Au contraire, ne pas prendre dans son porte-monnaie plus d'argent qu'il n'en contient ne peut être une loi normative puisqu'il est impossible de la violer. En résumé, le propre d'une loi normative est d'être toujours soumise à la volonté de l'homme, que ce soit pour interdire ou pour punir.

Karl Popper, La Société Ouverte et ses Ennemis

John Locke : la tyrannie et le droit qu'a tout citoyen de lutter contre elle

222. La fin pour laquelle on choisit et revêt de l'autorité législative certaines personnes, c'est d'avoir des lois et des règlements qui protègent et conservent ce qui appartient en propre à toute la société, et qui limitent le pouvoir et tempèrent la domination de chaque membre de l'État. Car, puisqu'on ne saurait jamais

supposer que la volonté de la société soit que la puissance législative ait le pouvoir de détruire ce que chacun a eu dessein de mettre en sûreté et à couvert, en entrant dans une société, (...) quand les législateurs s'efforcent de ravir et de détruire les choses qui appartiennent en propre au peuple, ou de le réduire dans l'esclavage, sous un pouvoir arbitraire, ils se mettent dans l'état de guerre avec le peuple qui, dès lors, est absous et exempt de toute sorte d'obéissance à leur égard, et a droit de recourir à ce commun refuge que Dieu a destiné pour tous les hommes, contre la force et la violence. Toutes les fois donc que la puissance législative violera cette règle fondamentale de la société, et, (...) tâchera de se mettre, ou de mettre d'autres, en possession d'un pouvoir absolu sur les vies, sur les libertés, et sur les biens du peuple, (...) elle perdra entièrement le pouvoir que le peuple lui avait remis pour des fins directement opposées à celles qu'elle s'est proposées, et il est dévolu au peuple qui a droit de reprendre sa liberté originaire, et par l'établissement d'une nouvelle autorité législative, telle qu'il jugera à propos, de pourvoir à sa propre conservation, et à sa propre sûreté, qui est la fin qu'on se propose quand on forme une société politique. Or, ce que j'ai dit, en général, touchant le pouvoir législatif, regarde aussi la personne de celui qui est revêtu du pouvoir exécutif . (...)

228. Mais si ceux qui objectent que ce que nous avons dit est propre à produire des rébellions, puisqu'on enseigne aux peuples qu'ils sont absous du devoir de l'obéissance, et qu'ils peuvent s'opposer à la violence et aux injustices de leurs Princes et de leurs Magistrats (…) : si, dis-je, ces Messieurs entendent que cette doctrine ne peut que donner occasion à des guerres civiles et à des brouilleries intestines (...) et que par conséquent, elle ne doit pas être approuvée et soufferte; ils peuvent dire, avec autant de sujet, et sur le même fondement, que les honnêtes gens ne doivent pas s'opposer aux voleurs et aux pirates, parce que cela pourrait donner occasion à des désordres et à l'effusion du sang. S'il arrive des malheurs et des désastres en ces rencontres, on n'en doit point imputer la faute à ceux qui ne font que défendre leur droit, mais bien à ceux qui envahissent ce qui appartient à leurs prochains. Si les personnes sages et vertueuses lâchaient et accordaient tranquillement toutes choses, pour l'amour de la paix, à ceux qui

voudraient leur faire violence, hélas! quelle sorte de paix il y aurait dans le monde! quelle sorte de paix serait celle-là (…) ! Cette paix, qu'il y aurait entre les grands et les petits, entre les puissants et les faibles, serait semblable à celle qu'on prétendrait y avoir entre des loups et des agneaux (...). Ou, si l'on veut, considérons la caverne de Polyphème comme un modèle parfait d'une paix semblable. Ce gouvernement, auquel Ulysse et ses compagnons se trouvaient soumis, était le plus agréable du monde; ils n'y avaient autre chose à faire, qu'à souffrir avec quiétude qu'on les dévorât. Et qui doute qu'Ulysse, qui était un personnage si prudent, ne prêchât alors l'obéissance passive et n'exhortât à une soumission entière, en représentant à ses compagnons combien la paix est importante et nécessaire aux hommes, et leur faisant voir les inconvénients qui pourraient arriver, s'ils entreprenaient de résister à Polyphème, qui les avait en son pouvoir?

229. Le bien public et l'avantage de la société étant la véritable fin du gouvernement, je demande s'il est plus expédient que le peuple soit exposé sans cesse à la volonté sans bornes de la tyrannie; ou, que ceux qui tiennent les rênes du gouvernement trouvent de l'opposition et de la résistance, quand ils abusent excessivement de leur pouvoir, et ne s'en servent que pour la destruction, non pour la conservation des choses qui appartiennent en propre au peuple ?

John Locke, Traité du gouvernement civil